

Annexe 2. Plan de situation



Département :
EURE ET LOIR

Commune :
BAILLEAU L EVEQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CHARTRES
5, Place de la République 28019
28019 CHARTRES Cedex
tél. 02 37 18 70 83 -fax
cdf.chartres@dgif.finances.gouv.fr

Section : K
Feuille : 000 K 01

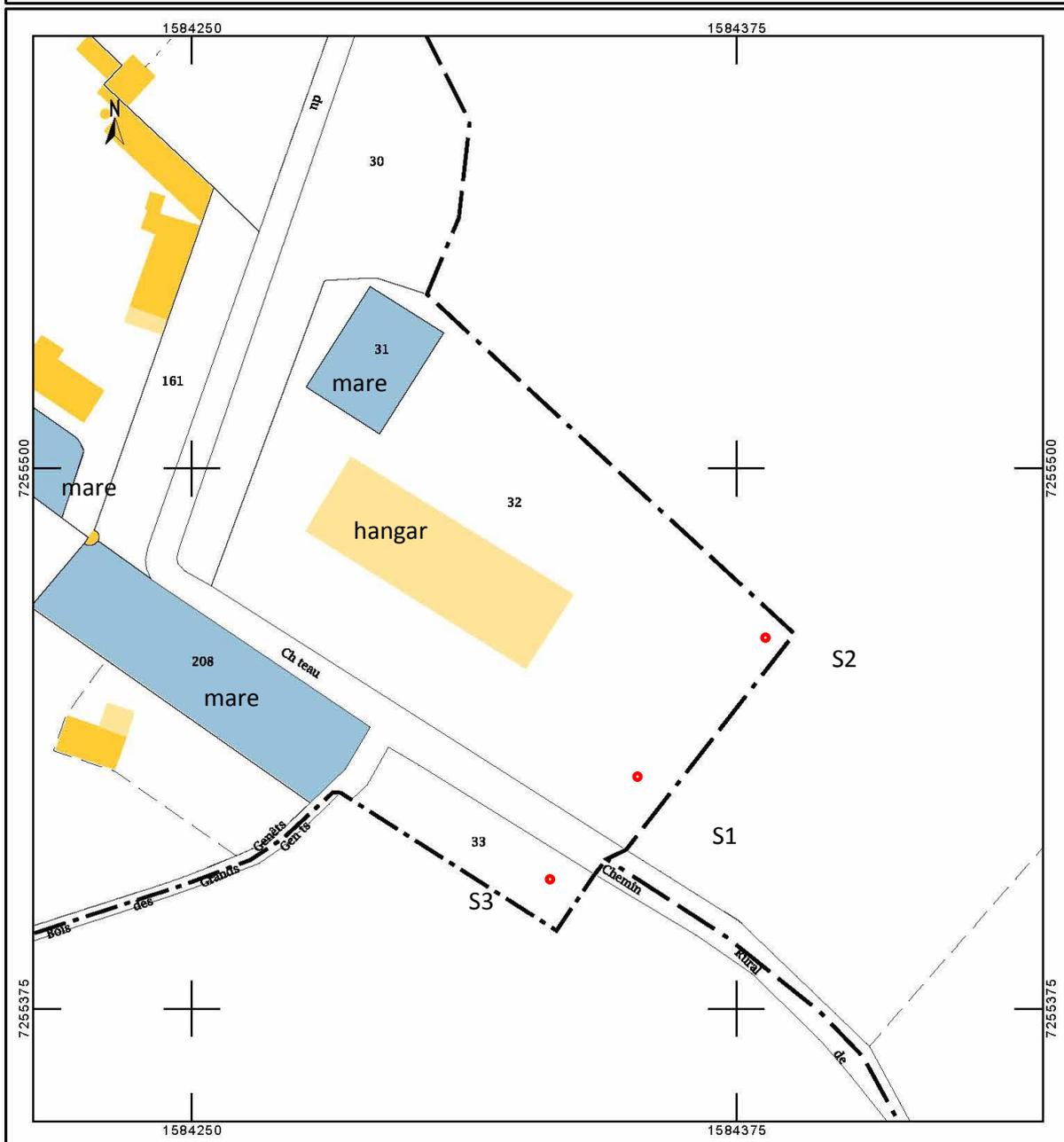
Échelle d'origine : 1/1250
Échelle d'édition : 1/1250

Date d'édition : 13/03/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Annexe 3. Photo satellite et photographies du site







Photo 1 – 31/07/2018



Photo 2 - 31/07/2018



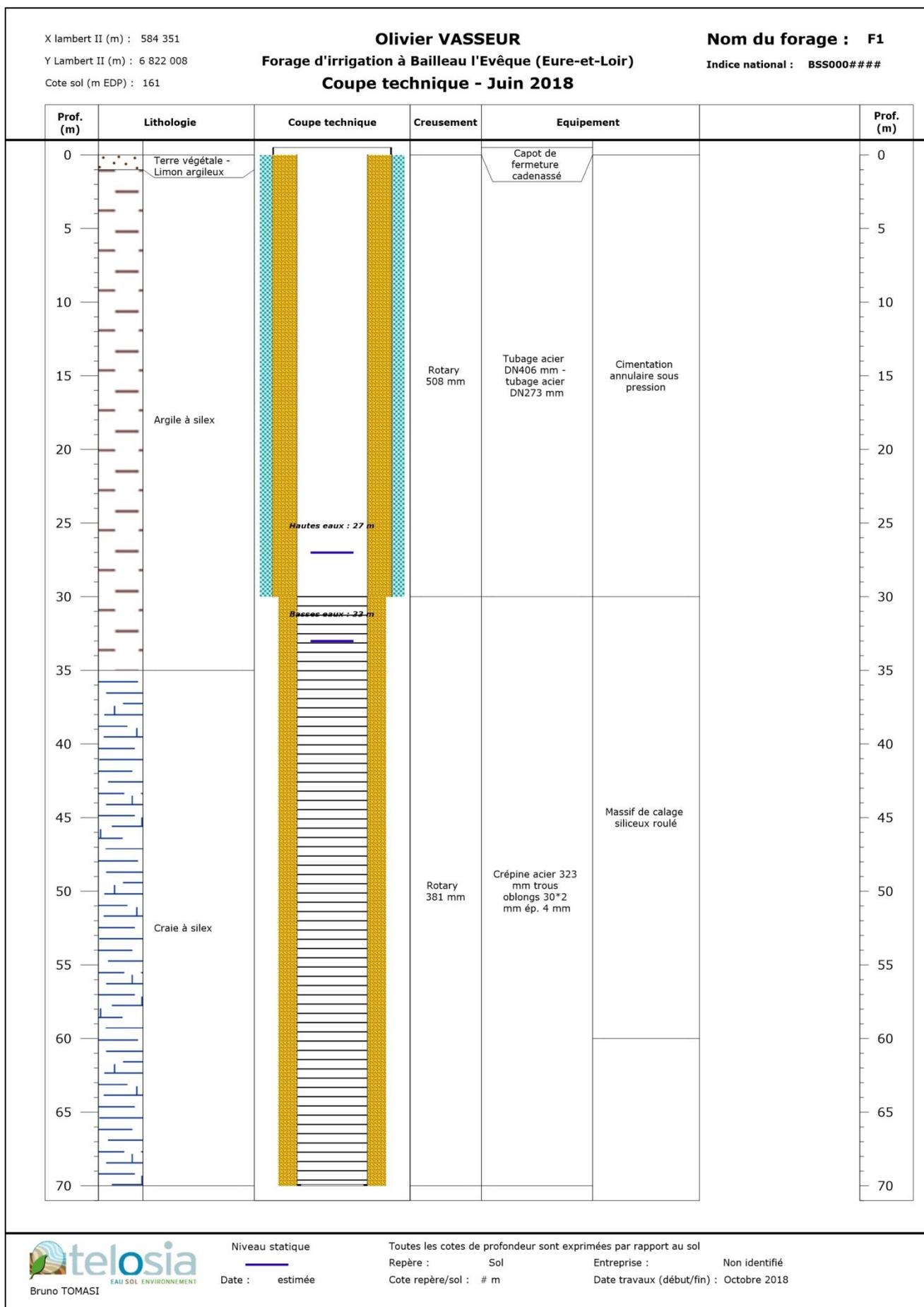
Photo 2 - 31/07/2018



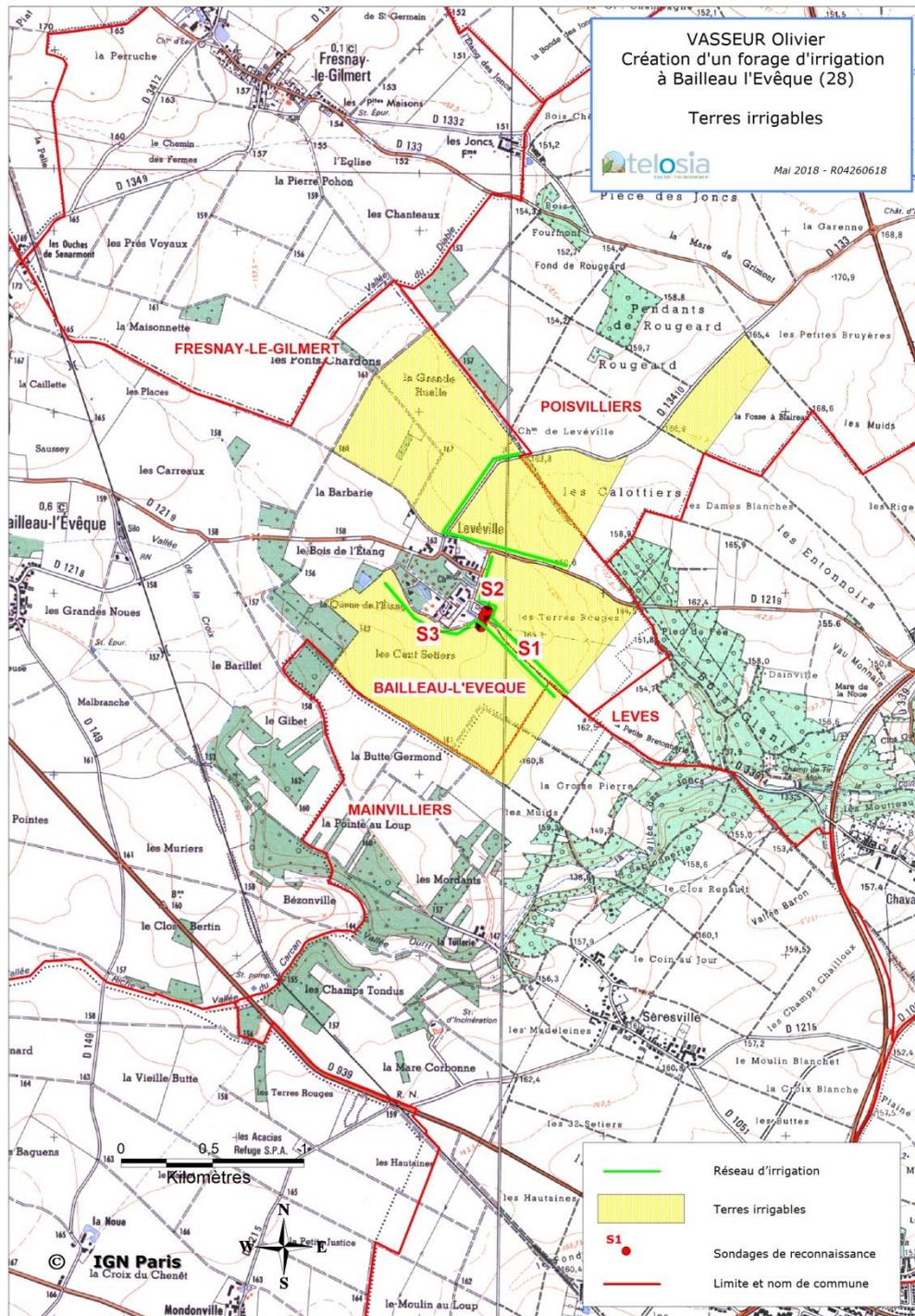
Photo 2 - 31/07/2018

Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

Coupe du forage



Plan et caractéristique du réseau d'irrigation



Implantation du réseau d'irrigation enterré – Canalisations PVC 150 mm – PN 16 bars Linéaire total : 3500 m – Pose par creusement à 1 m de profondeur en tranchée de 0,3 m de largeur, enrobage sableux si présence de silex ou de terrain caillouteux, pose d'un grillage avertisseur, comblement par les matériaux de fouille.

Plan du local technique

Description du local :

Surface : 6.25 m²

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

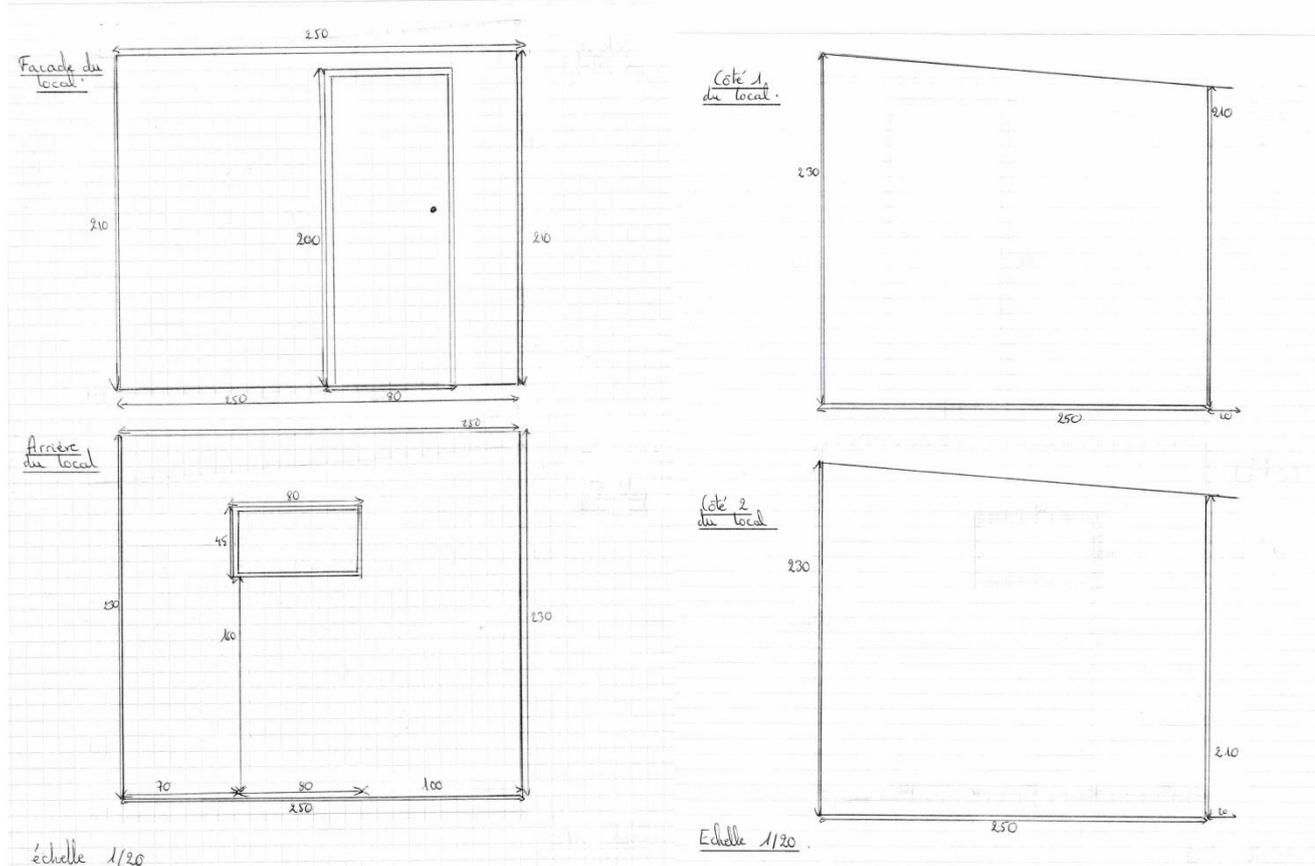
Toit :

Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

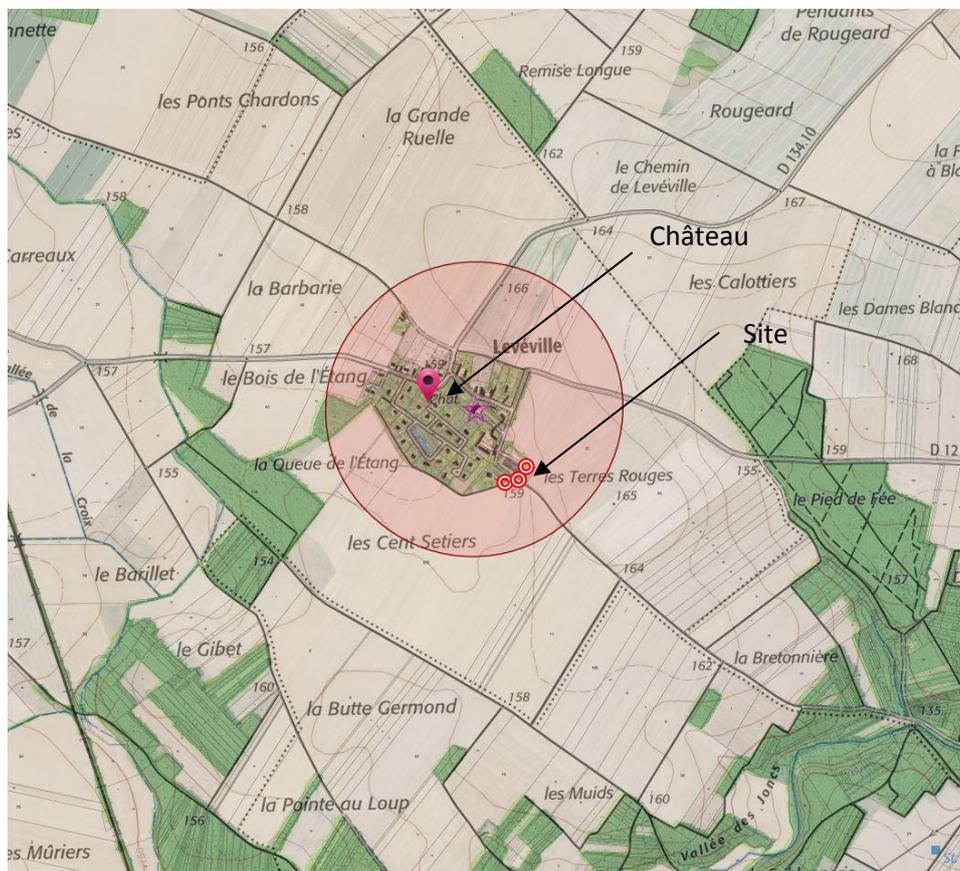
Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.



Annexe 5. Plan des abords du projet

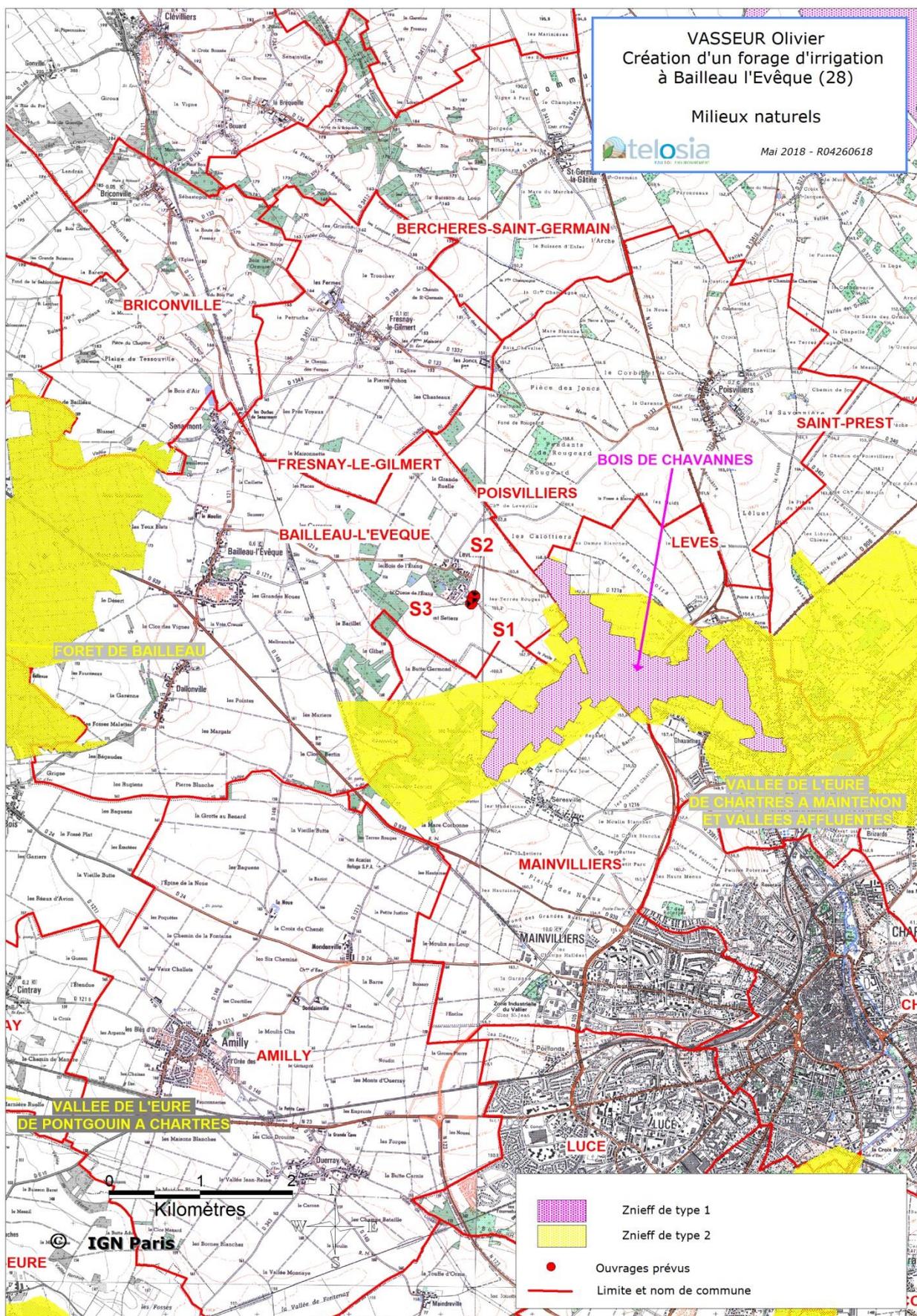
Emprise des deux implantations possibles de chantier – Géoportail juillet 2018



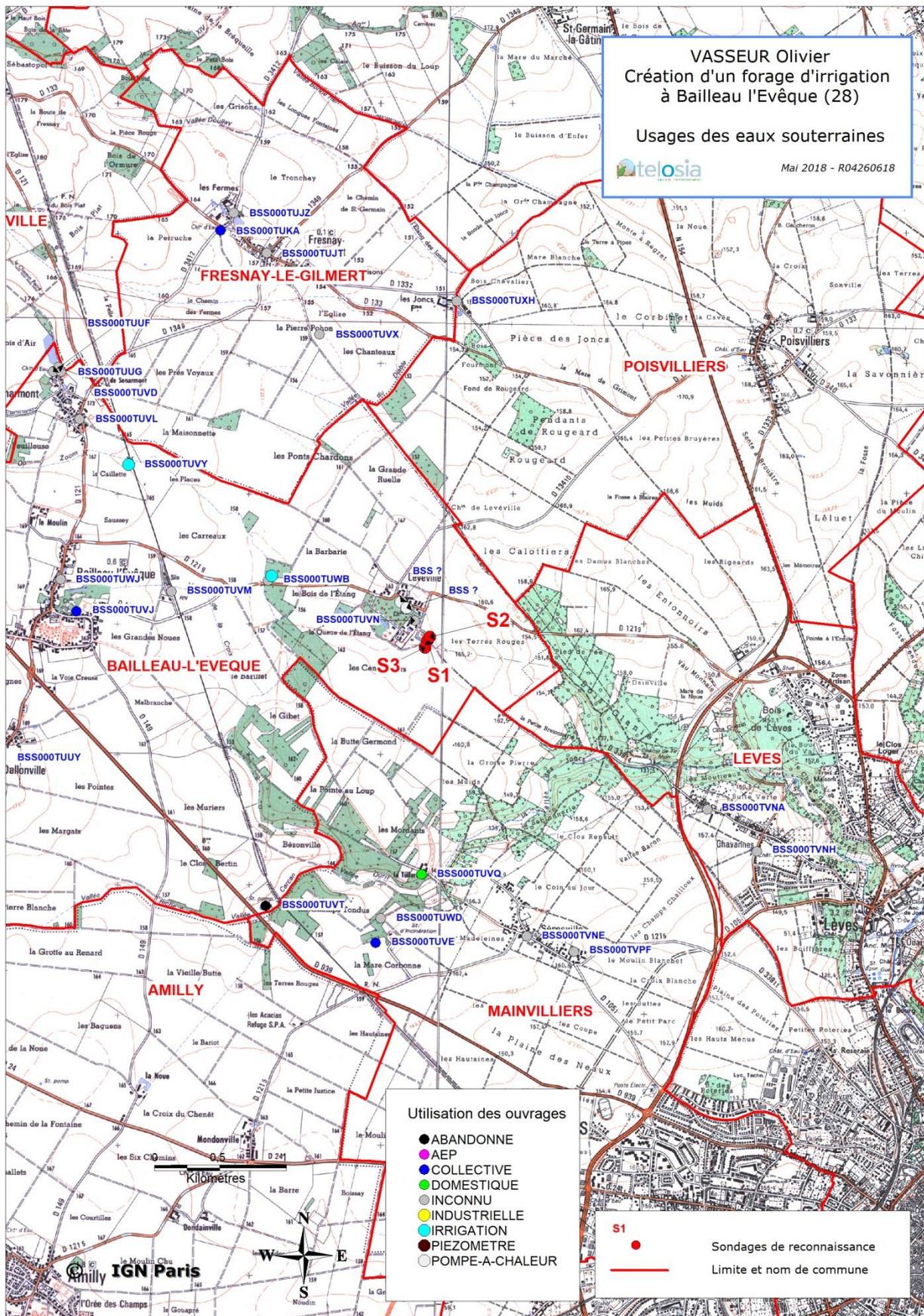


Périmètre de protection du château de Levesville (Atlas des patrimoines)

Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000



Annexe 7. Usages des eaux souterraines

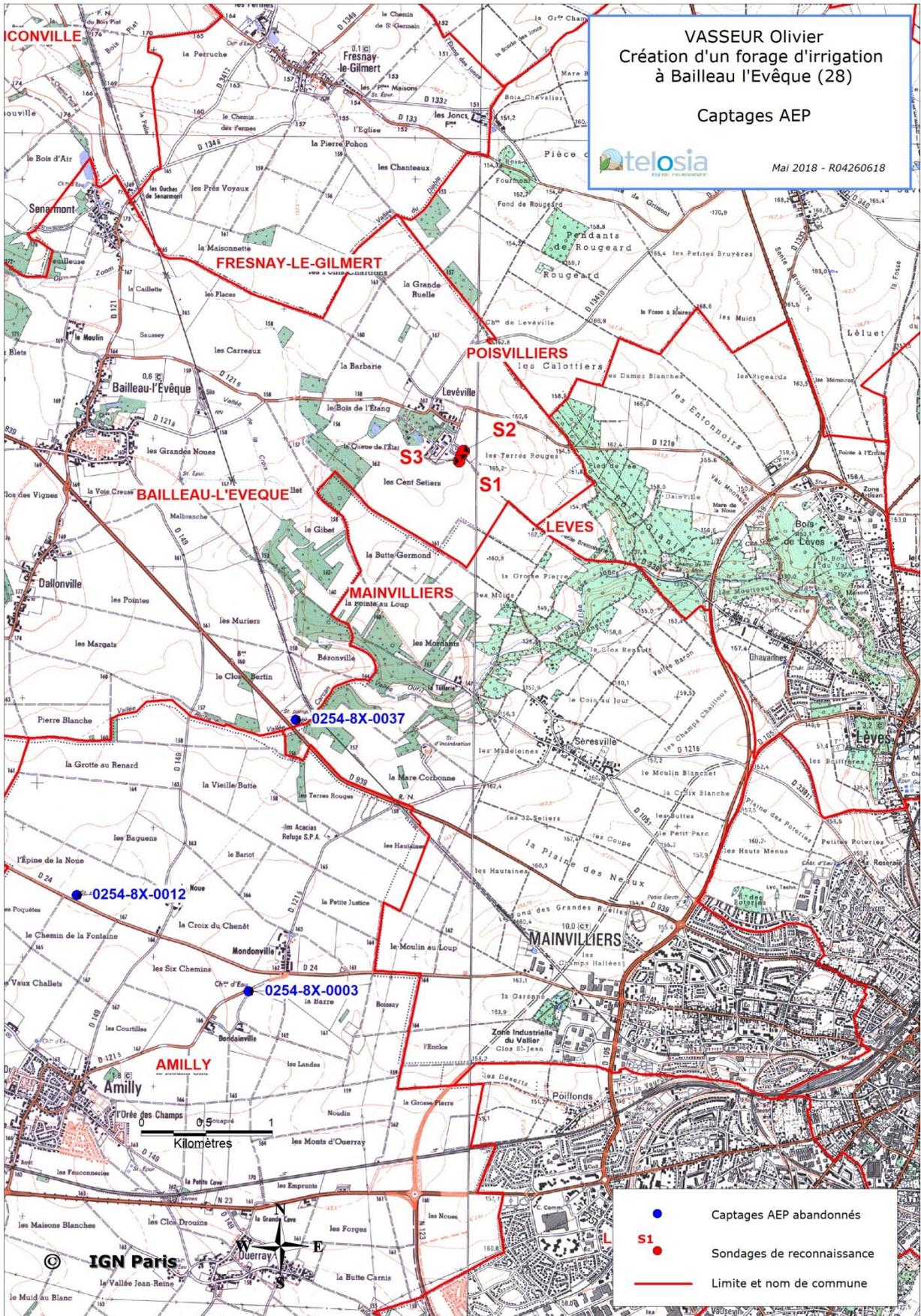


VASSEUR Olivier
Création d'un forage d'irrigation
à Bailleau l'Evêque (28)

Captages AEP



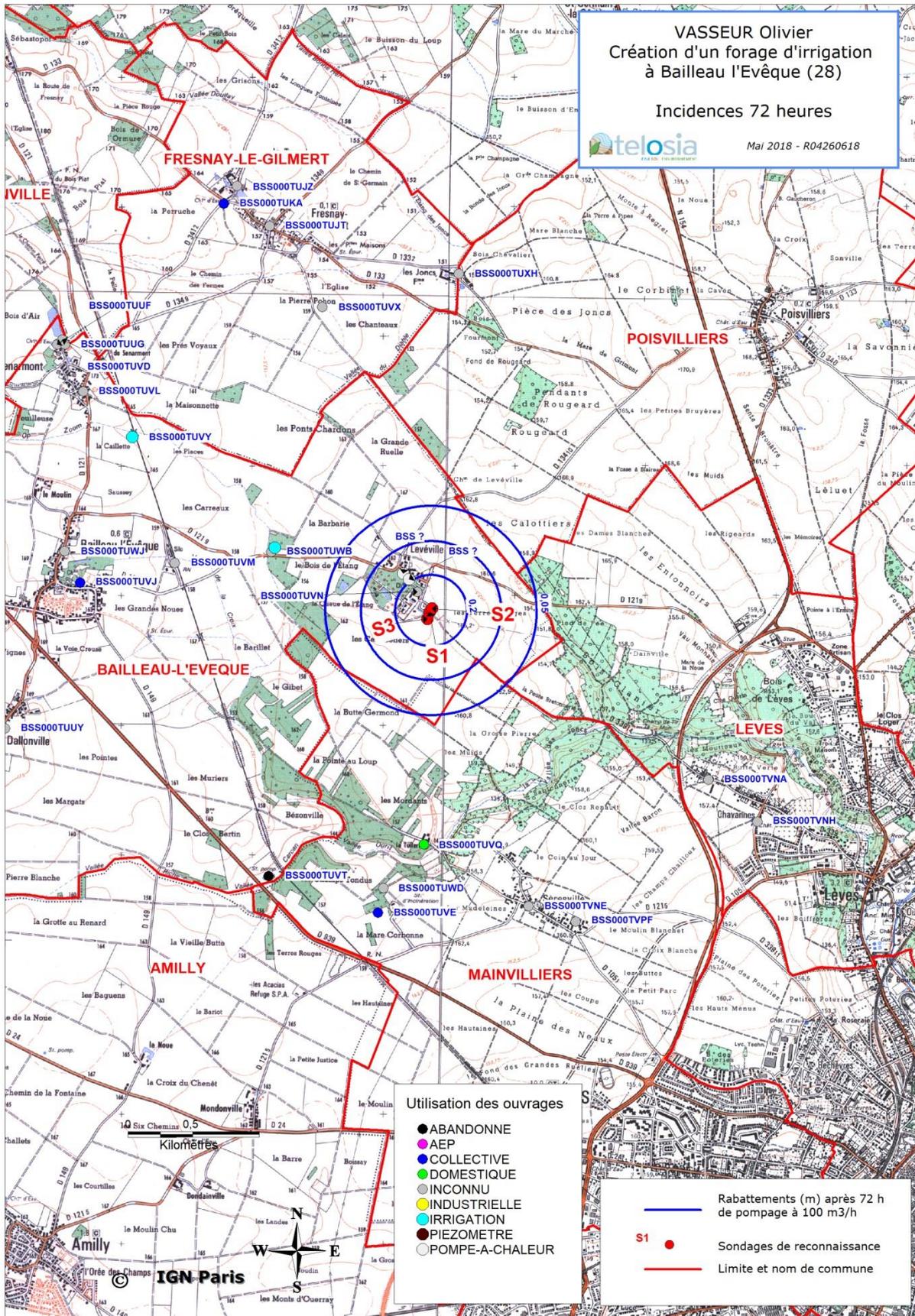
Mai 2018 - R04260618



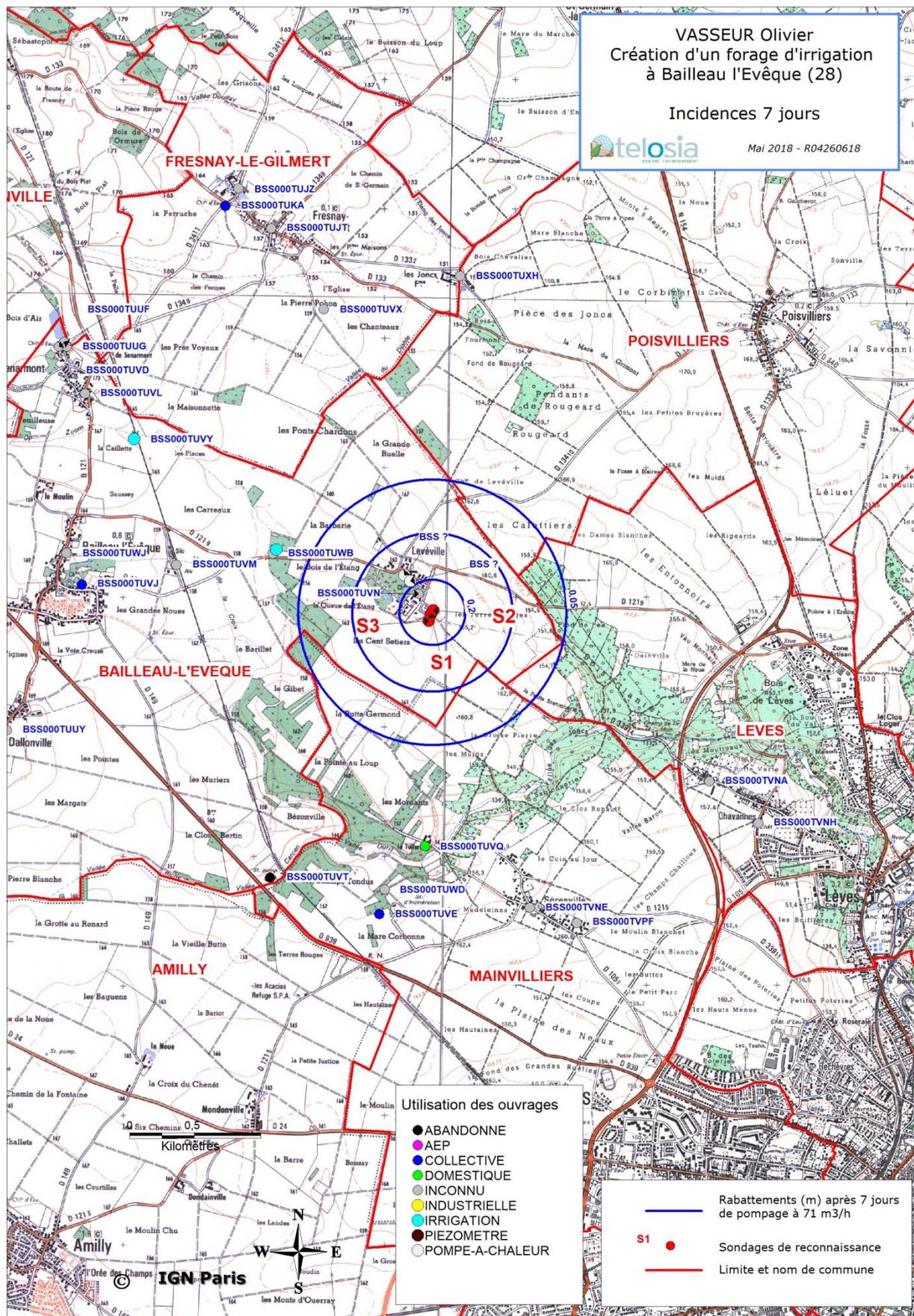
- Captages AEP abandonnés
- S1 ● Sondages de reconnaissance
- Limite et nom de commune

Annexe 8. Incidences prévisionnelles

Pompage d'essai de 72 h



Exploitation : 1 tour d'eau de 7 jours



1.1 Incidence sur les forages voisins

La simulation est réalisée avec une transmissivité de $8 \cdot 10^{-3} \text{ m}^2/\text{s}$. L'épaisseur aquifère prise en compte est de 10 m et le coefficient d'emmagasinement (porosité) de $2 \cdot 10^{-2}$.

On rappellera que la nappe de la craie dans le secteur présente de forts contrastes de perméabilité et des circulations en zones d'altération dans des axes structuraux.

En pompage de 72 h à 100 m³/h, le rabattement reste en-dessous de 0,05 m au-delà de 800 m du forage. Le rabattement estimé au niveau du doublet géothermique du château de Levesville est de 0,2 m. Ce rabattement n'aura aucune incidence négative sur le fonctionnement du doublet, le forage de pompage se situant au point le plus éloigné du site, ce qui tend à renforcer le gradient d'écoulement du forage de pompage vers le forage d'injection. On notera qu'en outre la distance entre les deux ouvrages du doublet est de 76 m et que le débit d'échange est de maximum 7,5 m³/h.

Les pompages sur F1 auront lieu entre avril et septembre, période où le dispositif géothermique ne doit fonctionner qu'occasionnellement, étant destiné uniquement pour le chauffage.

Les incidences sur le forage d'irrigation le plus proche, BSS000TUWB, sont inférieures à 0,05 m.

En exploitation, pour un volume de prélèvement de 12 000 m³ sur 7 jours, soit un débit continu équivalent de 71 m³/h, le rabattement reste en-dessous de 0,05 m au-delà de 1000 m du forage.

Le rabattement autour du forage F1 reste donc assez limité et n'aura pas d'incidence significative sur les ouvrages souterrains, tant en pompage de 72 h qu'en exploitation.

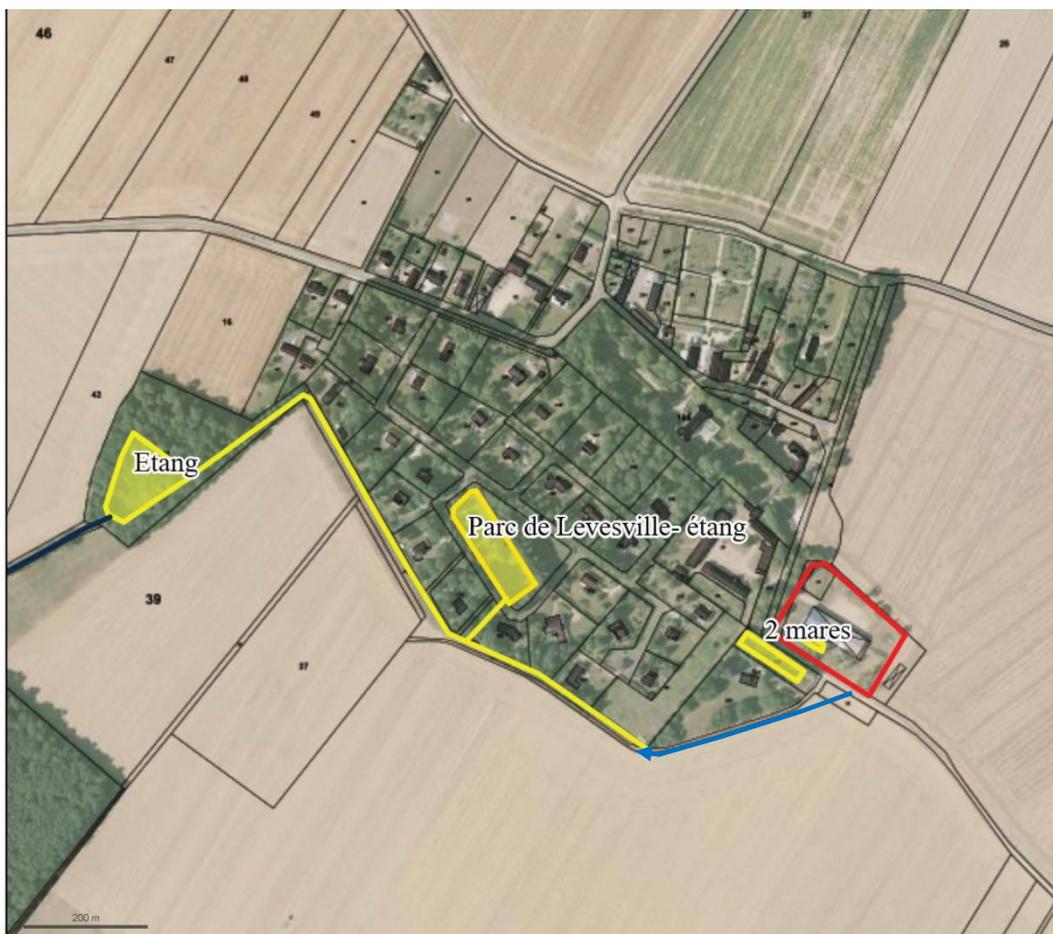
1.2 Incidences sur les débits

Les eaux de pompage seront évacuées via deux canalisations provisoires vers les mares et vers fossé qui longe le lotissement de Levesville et aboutissant aux plans d'eau du bois de Levesville.

Un essai de 72 h à 100 m³/h représente un volume de 7 200 m³. Les plans d'eau pourront recevoir ces eaux sans débordement.

Les eaux ne seront pas déversées dans un cours d'eau.

Le projet ne présente pas d'incidence sur les eaux de surface.



Evacuation des eaux de pompage